

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30690**

### Intitulé

MASTER : MASTER mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie de Nice ; Président de l'Université Côte d'Azur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

122 Economie, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Analyse des risques et des outils de régulation des marchés financiers

Évalue les risques financiers des dossiers de crédits et de placements financiers

Utilise les nouvelles formes de financement offertes

Gère le patrimoine des clients et les conseils dans leurs choix de placement

Mène une veille informationnelle sur l'orientation des marchés financiers et sur leurs nouveaux outils

Dirige un établissement de type bancaire et financier et encadre son personnel

*Les titulaires du diplôme sont capables de :*

Évaluer et valoriser les principaux produits financiers

Mesurer et couvrir les risques associés aux activités de marchés et de crédits

Évaluer des produits financiers

Mesurer les risques et les performances d'un portefeuille de titres

Gérer et couvrir les risques financiers des comptes et placements

Conseiller les clients pour définir leurs objectifs et leurs besoins de placements à l'intérieur d'un cadre juridique et fiscal adapté

Établir un bilan patrimonial

Négocier avec des clients professionnels et particuliers

Mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de conformité et de déontologie

Appliquer le cadre réglementaire dans lequel se réalisent les opérations financières

Analyser et intervenir sur les marchés de capitaux

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplôme forme des étudiants capables d'intervenir dans les entreprises des secteurs bancaires, financiers, boursiers et du capital-risque.

*Les titulaires du diplôme peuvent prétendre aux emplois suivants :*

Gestionnaire de portefeuille et de patrimoine

Analyste financier

Opérateur sur les marchés dérivés et sur les marchés financiers

Responsable trésorerie et financement

Compliance officer

Chargé de clientèle Professionnels

Chargé d'affaires entreprises

Directeur d'agence bancaire

Analyste des risques et des engagements

Conseiller patrimonial agence

Ingénieur patrimonial

Directeur d'agence bancaire

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**C1203** : Relation clients banque/finance

**C1204** : Conception et expertise produits bancaires et financiers

**C1205** : Conseil en gestion de patrimoine financier

**C1207** : Management en exploitation bancaire

**C1303** : Gestion de portefeuilles sur les marchés financiers

### Réglementation d'activités :

Pour les banques et les assurances : avoir un casier vierge

Pour vendre des produits d'assurances, l'obtention de la carte professionnelle est obligatoire. Les conditions à remplir pour l'obtenir sont précisées dans les articles R 511-2 ; R 511-4 ; R 513-1 ; R 513-2 ; R 513-4 ; R 514-5 ; R 514-6 du code des assurances. Cette carte permet de présenter en toute autonomie des produits d'assurance vie, IARD et capitalisation. Sa validité est liée à l'existence du contrat de travail

puisqu'elle est délivrée par l'employeur (art. R514-3). Ce titre permet l'obtention de la carte professionnelle.

Il est à noter que cette certification permet aux diplômés d'obtenir en plus, la certification professionnelle de Conseiller Clientèle de Professionnels ou de Conseiller Patrimonial Agence délivrée par le CFPB.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

La formation s'organise autour d'un Master 1 mutualisé et 3 parcours de spécialisation de Master 2 pour permettre aux étudiants d'acquérir une expertise spécifique :

**MBFI : Management Bancaire et Finance Internationale**

**CCPRO : Conseiller Clientèle de Professionnels en partenariat avec le Centre Formation de la Profession Bancaire (CFPB)**

**CPA : Conseiller Patrimonial Agence en partenariat avec le Centre Formation de la Profession Bancaire (CFPB)**

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de validation VAE : enseignants-chercheurs personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels dont la validation est demandée

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 mai 2018, relatif aux accréditations de l'Université Côte d'Azur à délivrer les diplômes nationaux n° **20180491**

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013, articles R.613-33 à R.613-37.

#### Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE)

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

#### Autres sources d'information :

Université Côte d'Azur : <http://univ-cotedazur.fr/>

[Université Nice Côte d'Azur](#)

#### Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes ( 06) [Nice]

Université Côte d'Azur

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM), 24 avenue des Diabls Bleus, 06357 Nice

#### Historique de la certification :

Création en 2008 du Master Banque et Finance Internationale

Puis en 2012 Master Management Bancaire et Finance Internationale